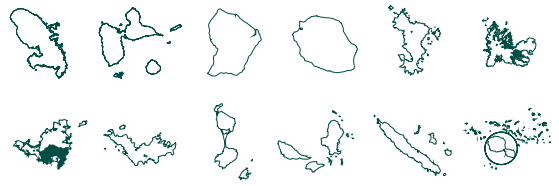
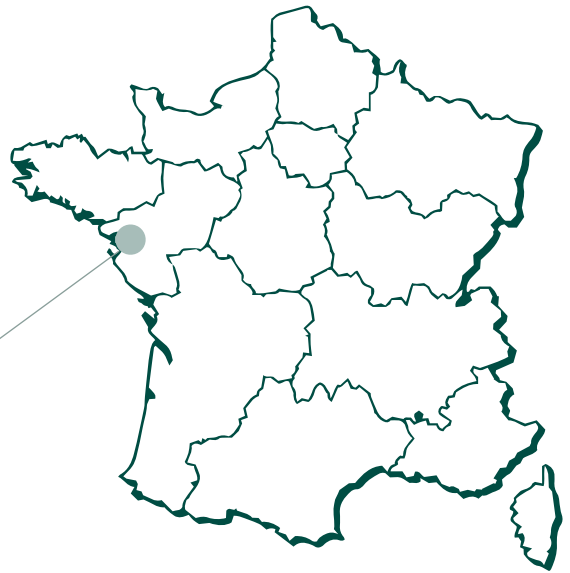




Plan cathédrales

Cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Nantes

Nantes, Pays de la Loire



La mesure

La mise en place d'un Plan cathédrales de 80 millions d'euros a pour objectif de renforcer et d'accélérer la restauration de ces monuments historiques majeurs appartenant à l'État. Après l'incendie des cathédrales de Notre-Dame de Paris en 2019 et de Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Nantes en 2020, il a été décidé d'amplifier les travaux de restauration et de sécurisation des cathédrales en France. Ces opérations contribueront, par ailleurs, à la mise en valeur et à l'attractivité des territoires, ainsi qu'au soutien des acteurs de la filière économique du patrimoine.

La belle histoire

La cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Nantes, construite du XV^e au XIX^e siècle, est classée monument historique depuis 1862. L'édifice gothique a été longuement restauré au XX^e siècle à la suite des bombardements de Nantes en 1944, et d'un incendie accidentel en 1972.

Deux grandes campagnes de travaux sont actuellement en cours dans la cathédrale. Dans le cadre de la réfection au long cours de l'édifice, le Plan cathédrales finance la dernière tranche de restauration des baies du chevet, à l'arrière du chœur, pour un montant de 650 000 euros. Le chantier doit être achevé à l'automne 2021.

Des travaux ont été lancés en parallèle après l'incendie criminel du 18 juillet 2020, qui a détruit l'orgue de tribune du XVII^e siècle, le vitrail occidental, un tableau et des éléments de mobilier. Les vestiges, déblayés début 2021, ont été soigneusement triés. Des diagnostics sont en cours pour évaluer d'autres dégâts moins visibles. La dépollution de l'édifice sera réalisée en priorité. Le 26 février 2021, le Premier ministre a annoncé une enveloppe de 10 millions d'euros pour l'ensemble des travaux de restauration.

Témoignage

Clémentine Mathurin

Conservatrice des monuments historiques

“ Avec les moyens qui ont été alloués aux travaux dans le cadre du Plan Cathédrale, l'Etat investit pour la préservation de notre patrimoine. Nous allons pouvoir garantir la pérennité de la cathédrale de Nantes, et redonner accès au public le plus rapidement possible. ”

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 [Planderelance.gouv.fr](https://planderelance.gouv.fr)
- 2 Catégorie bénéficiaires « Administrations » ou « Entreprises »
- 3 Mesure « Plan cathédrales »